



Vol 1 B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

R M I	 *09173960*
-------------	---

MONITEUR BELGE
02 -12- 2009
BELGISCH STAATSBLAD Gedrukt

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0880.857.592

Dénomination

(en entier) : **BUREAU DE NORMALISATION**

(en abrégé) : **NBN**

Forme juridique : Organisme d'intérêt public de catégorie C

Siège : avenue de la Brabançonne 29 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : **Déménagement du siège social**

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 15 juin 2009, que le NBN déménagera de l'avenue de la Brabançonne 29 à 1000 Bruxelles vers la rue de Birmingham 131 à 1070 Bruxelles.

Le NBN Bureau de Normalisation a déménagé à la date du 15 octobre 2009, la nouvelle adresse est :
 NBN Bureau de Normalisation
 rue de Birmingham 131
 1070 Bruxelles

Christophe Van Vaerenbergh
 Président du Comité de Direction

Mentionner sur la dernière page du Vol 1 B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature